



Service des affaires corporatives
Direction du greffe
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3770
Télécopieur : 514 872-9964
www.ville.montreal.qc.ca

Le 5 mars 2007

Invitation

Étude publique du diagnostic et d'une proposition de plan d'action concernant les ateliers d'artistes et artisans

Madame, Monsieur,

Je suis heureuse de vous inviter à participer à une consultation de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie :

**Mercredi, le 21 mars 2007, à 19 heures
Hôtel de ville, salle du conseil
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)***

Dans la foulée des travaux du Sommet de Montréal, tenu en juin 2002, et à la suite d'une vaste consultation publique, la Ville a adopté en 2005 la Politique de développement culturel *Montréal, métropole culturelle*. Celle-ci comporte 38 engagements. Parmi ceux-ci, le 27^e prévoit que « la Ville se donnera, en étroite collaboration avec les arrondissements concernés et ses autres partenaires, un plan d'action et des outils permettant d'intervenir pour consolider et développer les ateliers d'artistes et d'artisans, avec ou sans espace habitable, particulièrement dans les quartiers centraux, en favorisant notamment l'accès à la propriété pour les artistes ».

Dans la mise en œuvre de cet engagement, un portrait de la situation a été dressé et, à partir des besoins des artistes et artisans, un plan d'action est maintenant proposé. La séance publique permettra donc de prendre connaissance du diagnostic et de la proposition de plan d'action. Par la suite, la commission accueillera les commentaires et les mémoires des citoyens et organismes sur le sujet à l'étude. Après l'analyse des commentaires et des mémoires, la commission adoptera ses recommandations au cours d'une séance publique le 16 avril 2007, à 19 heures, au même endroit.

Pour donner aux actions de la Ville les meilleures orientations possibles, la commission souhaite connaître les points de vue et entendre les suggestions de tous ceux et celles qui s'intéressent au développement des lieux de création et de diffusion pour les artistes et artisans. C'est pourquoi je vous invite à participer activement à cette assemblée publique.

Outre la présidente, la commission est formée de la vice-présidente Mme Michèle D. Biron, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent, et des membres suivants : M. Karim Boulos, conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie, M. Vincenzo Cesari, conseiller de l'arrondissement de LaSalle, M. Richer Dompierre, conseiller de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Mme Isabel Dos Santos, conseillère de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Mme Carole Du Sault et M. Gilles Grondin, conseillers de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant chacune des séances. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Le document *Ateliers d'artistes et artisans : diagnostic et plan d'action pour la Ville de Montréal* est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, bureau R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est et sur le portail www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

La présidente de la Commission sur le développement culturel
et la qualité du milieu de vie et conseillère de l'arrondissement d'Outremont,



Marie Cinq-Mars

* Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest de l'édifice (place Vauquelin).